



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6785

du 28/08/2018

Activité de promotion de la lecture "La Bataille des Livres", à destination des classes de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème année de l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
 - Niveaux : PRIMAIRE

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 05/09/2018
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Enseignement primaire-lecture-
activité internationale-
livres jeunesse-quiz-auteurs

Destinataires de la circulaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- à Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- aux membres des services d'Inspection de l'enseignement primaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement primaire ordinaires et spécialisés subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- aux Chefs d'établissement d'enseignement primaire ordinaires et spécialisés organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- à l'inspecteur général coordonnateur du Service général de l'Inspection

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- aux Associations de Parents ;
- à l'Administrateur général de l'AGE ;
- au Conseil des PO de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS) ;
- au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- au Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SEGEC);
- à la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (FELSI).

Signataire

Ministre /

Administration : Secrétariat général

Personnes de contact

Service ou Association : Cellule Culture-Enseignement

Nom et prénom	Téléphone	Email
Mr. De Moey Dominique	02/413.28.82	batailledeslivres@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Cellule Culture-Enseignement	02/413.23.54	

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement pour l'année scolaire 2018-2019 de la 23^{ème} édition de l'activité internationale de promotion de la lecture "La Bataille des Livres".

Cette activité est organisée chaque année et dédiée au plaisir de lire. Elle est destinée aux classes de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année de l'enseignement primaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Coordonnée par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique francophone, elle poursuit les principaux objectifs suivants :

- Stimuler et développer le plaisir de lire auprès des enfants de 8 à 12 ans.
- Fournir aux participants une sélection variée de romans francophones d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.
- Offrir une ouverture sur le monde (réflexion, connaissance, tolérance) par la lecture.
- Favoriser les échanges culturels entre les classes.
- Rapprocher les lecteurs des auteurs (via des ateliers d'écriture, des rencontres).
- Organiser des événements et des animations en relation avec la lecture.
- Sensibiliser les jeunes sur le regard des enfants d'autres pays grâce aux activités proposées sur le site international.

Les inscriptions à l'activité doivent se faire via un formulaire électronique hébergé, à partir du 5 septembre 2018 à 13 heures, sur le site internet de la Cellule Culture-Enseignement suivant les modalités précisées en annexes.

En vous remerciant de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants concernés de votre établissement ou de votre réseau.

Frédéric DELCOR

Secrétaire général

Annexes : présentation générale - règlement

Présentation générale:

La Bataille des Livres (BDL) est une initiative internationale de promotion de la lecture qui nous vient de Suisse romande, à destination des élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} année de l'enseignement fondamental.

Elle permet aux écoliers belges de Wallonie et de Bruxelles, au travers de livres d'auteurs francophones vivants, de l'outil "internet", de rencontres d'auteurs et de quiz, d'entrer en contact avec des écoles issues de Suisse, de France, du Sénégal, du Canada et d'Haïti.

Depuis la rentrée 2017 les écoles belges de Casablanca (Maroc), de Kinshasa (République Démocratique du Congo), de Kigali (Rwanda) et de Bujumbura (Burundi) participent également à cette belle aventure de promotion de la lecture.

A la rentrée 2018, les écoles belges de Lubumbashi et de Kolwezi en (RDC) viendront compléter le quota des classes belges participantes.

Règlement:

Art 1. Pratiquement, comment cela fonctionne-t-il ?

La Bataille des Livres "BDL" n'est pas une activité ponctuelle; elle permet de prendre conscience du plaisir qu'il y a à lire et donc s'intègre dans le programme des cours. Le concept s'organise pendant les heures de cours à raison d'une heure par semaine et s'étale sur presque tout au long d'une année scolaire.

Plusieurs classes d'un même établissement scolaire peuvent s'inscrire en s'acquittant chacune des frais d'inscription (100 euros par classe).

L'enseignant qui s'engage dans ce projet doit être convaincu du bienfait de la lecture et avoir l'envie de faire lire ses élèves.

La "BDL" ce n'est pas seulement la lecture de livres, c'est aussi plusieurs activités non imposées telles que l'apprentissage du vocabulaire en rapport avec le livre, le renforcement de la prise de notes, la prise de parole en public lors de débats entre les élèves d'une même classe sur la thématique d'un livre, la découverte de la culture générale d'autres pays francophones, le développement de l'esprit critique et de la dynamique du groupe lors de la participation à des animations et quiz organisés en classe.

Chaque mois, une activité différente sera proposée via la boîte mail du titulaire de chaque classe inscrite. L'enseignant devra donc obligatoirement communiquer, lors de son inscription, une adresse électronique personnelle à laquelle des informations indispensables à la participation des différentes animations proposées pendant l'année lui seront envoyées. En communiquant son adresse électronique personnelle, l'enseignant accepte que ses données électroniques à caractère personnel, collectées à cette occasion, soient traitées par le Ministère de la Communauté française et plus précisément par la Cellule Culture-Enseignement en charge de l'activité "BDL" ainsi que par le Comité International de la BDL. Ces données sont demandées uniquement dans le but de contacter l'enseignant à différents moments de l'année et de lui communiquer les informations utiles pour le bon déroulement des différentes activités nationales et internationales qui lui seront proposées. Conformément au règlement général relatif à la protection des données, l'enseignant responsable peut exercer, moyennant la preuve de son identité, un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui le concernent et ce, par courriel à l'adresse suivante: batailledeslivres@cfwb.be
Sans une adresse électronique, une classe ne peut participer à la BDL.

L'école doit avoir la possibilité d'organiser deux à trois fois sur l'année scolaire des rencontres, via l'outil internet, avec les classes des autres pays participant, et ce afin de pouvoir participer à des quiz et jeux internationaux.

Hors la lecture des 30 livres par l'ensemble de la classe, le titulaire devra intégrer dans son programme de cours, l'apprentissage de mots de vocabulaire autour du livre, une approche de la culture générale des pays participant à l'activité, la gestion de la circulation des livres entre ses élèves, des moments d'échanges et de réflexions sur les thèmes et histoires des livres proposés.

Art 2. Que vont lire les élèves ?

La sélection des livres est faite par un comité international composé d'enseignants et de pédagogues et est opérée sur base de plusieurs critères :

- La lisibilité du texte par des enfants de 8 à 12 ans.

Les livres sont répertoriés par série : 8/9 ans-série A (troisième année primaire), 9/10 ans-série B (quatrième année primaire), 10/11 ans-série C (cinquième année primaire) et 11/12 ans - série D (sixième année primaire) ;

- La diversité culturelle ;

- La possibilité d'entrer en contact avec l'auteur (textes d'auteurs contemporains vivants) ;

- La qualité de l'écriture ;

- La pertinence du propos (chaque année, les élèves choisissent également leurs livres préférés, ce qui permet au comité international d'orienter les sélections pour les années suivantes). Les trente livres sont divisés en deux sélections. La première reprend les livres lus par les huit pays participants et la seconde, propre à chaque pays. Une telle sélection est nécessaire vu la diversité culturelle des participants et le degré d'éducation de ceux-ci.

Rem: Chaque enfant lit le nombre de livres qu'il souhaite. Le but recherché via l'activité "BDL" est que la trentaine de livres soit lue par l'ensemble des élèves de la classe et non pas par chaque élève. Cela permettra aux lecteurs de s'échanger des livres, de véhiculer leurs impressions ressenties à la suite de la lecture de ceux-ci, voire même de se donner l'envie mutuellement de lire un autre livre.

Art 3. Comment recevoir les livres?

Ce sont les comités d'organisation de chacun des pays qui distribuent les livres. Précisons que les organisateurs ne tirent aucun bénéfice financier de l'achat des livres. Pour la Belgique, les livres seront envoyés par colis postaux à chaque classe inscrite en ordre de paiement.

Art 4. A quelle période de l'année scolaire débute et se termine la "BDL" dans les classes belges francophones ?

L'activité débutera en novembre 2018 par une première animation et se terminera fin mai 2019.

Art 5. Pourquoi 30 livres différents par classe ?

La répartition dans la classe de ± 30 livres différents à lire par l'ensemble de la classe, permet une circulation aisée des livres entre les élèves. La variété des thèmes repris est également plus vaste. Chaque élève choisit les livres qu'il souhaite découvrir. Il en va de même pour le nombre. Celui-ci variera en fonction de l'élève. Pour pouvoir répondre aux questions lors des jeux « BDL » tous les livres devront être lus. Ce qui oblige les élèves à opérer une dynamique de groupe qui inclut aussi bien les meilleurs lecteurs de la classe que les plus faibles. L'élève pourra s'aider d'un cahier de notes dans lequel il pourra y inscrire les détails des personnages, des lieux de l'histoire lue, etc. Cela permettra au lecteur d'améliorer l'analyse de ses lectures et sa prise de notes.

Art 6. Quels sont les thèmes abordés dans les sélections de livres?

L'ensemble des textes à lire, reflète des réalités sociales très différentes, selon le pays d'origine des auteurs. Les thèmes traités sont l'humour, le racisme, les handicaps, l'écologie, les discriminations, l'amour, la vie quotidienne, le fantastique, le sport, l'amitié, etc.

Art 7. Quel est le coût par classe pour participer à cette activité?

Le prix d'une inscription est de 100 euros par classe pour une série complète d'une trentaine de livres. Une fois le montant acquitté, les livres deviennent la propriété de l'école.

Art 8. Quelle est la procédure à suivre pour payer l'inscription?

Les 120 classes belges inscrites (selon la répartition reprise à l'Art 10) recevront une facture début octobre 2018 les invitant à payer leurs 100 euros de frais d'inscription. Il est donc inutile de faire un paiement spontanément avant la réception de la facture qui sera aussi la confirmation de votre inscription.

Une inscription, ça représente quoi ?

- L'achat d'une sélection de 30 livres adaptés à l'âge des élèves. Toutes les classes d'un même niveau scolaire reçoivent les mêmes 30 livres,
- La possibilité de participer à tout un panel d'activités diverses en rapport avec ces livres,
- La possibilité de publier des articles sur le site internet international de la BDL.

Art 9. A quelle période pouvez-vous inscrire votre classe?

La période des inscriptions pour l'édition scolaire 2018-2019 débutera le mercredi 5 septembre 2018 à 13h. La clôture se fera dès que le nombre de séries en possession du Ministère aura trouvé acquéreur. Cela peut aller très vite (parfois un ou deux jour(s)).

Art 10. Y-a-t-il un nombre limité de classes qui peuvent s'inscrire ?

Oui, 120 classes belges au total pourront s'inscrire à l'édition 2018-2019 de la « BDL ».

Ces classes seront réparties comme suit :

- 30 classes en série A (troisième année de l'enseignement primaire)
- 30 classes en série B (quatrième année de l'enseignement primaire)
- 30 classes en série C (cinquième année de l'enseignement primaire)
- 30 classes en série D (sixième année de l'enseignement primaire)

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre chronologique de leur arrivée.

Art 11. Les activités qui vous sont proposées tout au long de l'année scolaire.

Tout au long de l'année, chaque classe sera sollicitée, soit par courriel, soit par le comité belge, soit par le comité international afin de pouvoir participer aux différentes animations proposées. Ces sollicitations, qui ne sont jamais obligatoires, font partie du forfait de base de la BDL.

Chaque enseignant reste donc libre de les proposer ou non à ses élèves.

En plus de ce forfait de base, il est loisible à un nombre limité de classes de participer, sans déboursier un euro de plus, à des activités satellites telles que : les ateliers d'écriture en ligne, le projet numérique DIGIT@LECTURE, la correspondance internationale, les journées « Fête de la BDL ». Pour ces activités, un formulaire d'inscription spécifique sera envoyé électroniquement aux titulaires des 120 classes inscrites dans le courant du mois d'octobre.

Informations

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Secrétariat général

Cellule Culture-Enseignement

Monsieur Dominique De Moey

Tél. : 02/413.28.82

Courriel : batailledeslivres@cfwb.be